

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	8 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »		» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

MANIFESTE

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
AU PEUPLE FRANÇAIS

FRANÇAIS,

Vous allez être appelés à nommer vos représentants à la Chambre des députés. Je ne prétends exercer aucune pression sur vos choix ; mais je tiens à dissiper toutes les équivoques. Il faut que vous sachiez ce que j'ai fait, ce que j'entends faire et quelles seront les conséquences de ce que vous allez faire vous-mêmes.

Ce que j'ai fait, le voici :

Depuis quatre ans j'ai maintenu la paix, et la confiance personnelle dont m'honorent les Souverains étrangers m'a permis de rendre de jour en jour plus cordiales nos relations avec toutes les puissances.

A l'intérieur, l'ordre n'a pas été un instant troublé. Grâce à une politique de concorde qui appelait autour de moi tous les hommes dévoués avant tout au pays, la prospérité publique, un instant arrêtée par nos malheurs, a repris son essor. La richesse générale s'est accrue malgré nos lourdes charges. Le crédit national s'est affermi. La France paisible et confiante a vu en même temps son armée toujours digne d'elle reconstituée sur des bases nouvelles.

Mais ces grands résultats menaçaient d'être compromis. La Chambre des députés, échappant chaque jour davantage à la direction des hommes modérés, et de plus en plus dominée par les chefs avoués du radicalisme, en était venue à méconnaître la part d'autorité qui m'appartient et que je ne saurais amoindrir sans engager l'honneur de mon nom devant vous et devant l'histoire. Contestant en même temps l'influence légitime du Sénat, elle n'allait à rien moins qu'à substituer à l'équilibre nécessaire des pouvoirs établis par la Constitution le despotisme d'une nouvelle Convention. L'hésitation n'était pas permise. Usant de mon droit constitutionnel, j'ai, sur l'avis conforme du Sénat, dissous la Chambre des députés. Maintenant c'est à vous de parler.

On vous dit que je veux renverser la République, vous ne le croirez pas. La Constitution est confiée à ma garde, je la ferai respecter. Ce que j'attends de vous, c'est l'élection d'une Chambre qui, relevant au-dessus des compétitions des partis, se préoccupe avant tout des affaires du Pays. Aux dernières élections, j'ai abusé de mon nom. Parmi ceux qui se disaient alors mes amis, beaucoup n'ont pas cessé de me combattre.

On vous parle encore aujourd'hui de dévouement à ma personne, et l'on prétend n'attaquer que mes ministres. Vous ne serez pas dupes de cet artifice. Pour le déjouer, mon Gouvernement désignera parmi les candidats ceux qui, seuls, pourront s'autoriser de mon nom. Vous peserez mûrement la portée de vos votes. Des élections favorables à ma politique faciliteront la marche régulière du Gouvernement existant ; elles

affirmeront le principe d'autorité sapé par la démagogie ; elles assureront l'ordre et la paix. Des élections hostiles aggraveraient le conflit entre les pouvoirs publics, entraveraient le mouvement des affaires, entretiendraient l'agitation, et la France, au milieu de ces complications nouvelles, deviendrait pour l'Europe un objet de défiance.

Quant à moi, mon devoir grandirait avec le péril ; je ne saurais obéir aux sommations de la démagogie ; je ne saurais ni devenir l'instrument du radicalisme, ni abandonner le poste où la Constitution m'a placé.

Je resterai pour défendre, avec l'appui du Sénat, les intérêts conservateurs et pour protéger énergiquement les fonctionnaires fidèles, qui, dans un moment difficile, ne se sont pas laissé intimider par de vaines menaces.

FRANÇAIS,

J'attends avec une entière confiance la manifestation de vos sentiments. Après tant d'épreuves, la France veut la stabilité, l'ordre et la paix. Avec l'aide de Dieu, nous lui assurerons ces biens. Vous écouterez la parole d'un soldat qui ne sert aucun parti, aucune passion révolutionnaire ou rétrograde et qui n'est guidé que par l'amour de la Patrie.

Fait à Paris, le 19 septembre 1877.

Le Président de la République,
M^l DE MAC-MAHON,
DUC DE MAGENTA.

Cahors, 20 Septembre.

Quand la feuille bonapartiste de Cahors, au mois de décembre dernier, invitait les légitimistes à s'allier aux bonapartistes, et prêchait ainsi le bon accord entre Henri V et le prince impérial, elle ne faisait que traduire une opinion qui se manifeste en ce moment dans beaucoup d'autres journaux bonapartistes.

Il est certain que là où les légitimistes peuvent donner un appoint sérieux, on dit que Henri V et le prince impérial doivent se tendre la main pour se présenter ensemble aux populations. Mais, au contraire, là où l'on croit qu'il vaut mieux s'allier aux libres-penseurs et aux ennemis du catholicisme, comme dans la Charente et la Charente-Inférieure, on fait appel à la parfaite union des bonapartistes et des mangeurs de prêtres.

Quelle comédie ! Et c'est pourtant par de tels moyens que l'empire prétend remettre la main sur le budget de la France et disposer encore du sang de nos soldats !

Un mois juste nous sépare du moment où la France, réunie dans les comices électoraux, prononcera elle-même l'arrêt qui réglera ses destinées. Il est impossible, en effet, de croire que le gouvernement recule au-delà du 14 octobre la date des élections.

Quel que soit donc le jour où le maréchal se

décidera à revêtir de sa signature le décret de convocation, il n'y a plus qu'un mois avant que le pays soit appelé à dire sa volonté.

On lit à ce sujet dans le *Journal des Débats* :

Tous les signes sont favorables. La mort de M. Thiers n'a été qu'une occasion de plus, pour toutes les nuances du grand parti national, d'attester son union et de donner la preuve de sa modération en même temps que de sa fermeté. Aucun courage n'a faibli nulle part, et des sympathies se sont montrées sur lesquelles on ne comptait peut-être pas. La victoire est certaine.

Le vote du 20 février et du 5 mars 1876 n'était-il donc pas assez expressif ? On a eu raison de rappeler les chiffres caractéristiques de ce vote, qui avait toute la valeur d'un plébiscite sans en avoir les inconvénients. Nous devons les rappeler encore une fois en commençant, pour notre part, les bulletins de cette campagne définitive.

Sur 9,472,613 électeurs inscrits et sur 7,370,426 votants, la République a obtenu 4,316,127 suffrages. Les diverses monarchies en ont obtenu 1,507,824 ; le bonapartisme n'en a recueilli que 4,376,715. Les autres voix ont été perdues. La proportion est, pour la République, de 45 suffrages sur 100 électeurs inscrits et de 58 sur 100 voix ; elle est, respectivement, de 15 et de 20 pour la monarchie ; de 14 et de 18 pour le bonapartisme. Si une majorité comparative de 58 voix contre 38 sur 96 comptées et une majorité effective de 1,431,588 voix ne représentant pas l'opinion de la France, il faut arguer de faux la valeur des arrêts du suffrage universel et le combattre à visage découvert comme au 31 mai 1851, de fâcheuse mémoire, mais il ne faut pas lui demander de se déjuger à si brève échéance. Il serait sage aussi de ne pas oublier que, si les partisans décidés de la République l'ont emporté de 1,431,588 voix sur leurs adversaires, sous le ministère de M. Buffet, sous n'importe quel autre ministère ils se fortifieraient de l'adhésion d'une grande partie des monarchistes si la question se posait nettement entre la République et l'empire, et d'une grande partie encore des bonapartistes s'il fallait choisir entre la République et la monarchie du drapeau blanc.

Tous les calculs faits sur les déplacements des voix dont telle ou telle circonscription électorale pourrait être le théâtre, en y mettant beaucoup d'adresse, se perdent dans la masse des résultats obtenus en 1876. Ils échoueraient, en tout cas, devant la vivacité de l'esprit public qui a compris sur le champ et qui comprend de mieux en mieux chaque jour quelle est la partie qui se joue. Vingt, quarante élections modifiées n'empêcheraient pas la majorité d'être républicaine ; mais ces modifications espérées ne se produiront pas. C'est dans les circonscriptions où la différence des voix obtenues par les partis contraires a été la plus faible il y a dix-huit mois que les républicains et les véritables constitutionnels marchent aujourd'hui avec le plus d'accord.

Nous devons toutefois reproduire le tableau de ces circonscriptions et les grouper toutes afin que l'on sache bien ce qu'il y a d'efforts à poursuivre pour que les calculs échouent.

On a compté 366 élections républicaines lors de la formation de la dernière Chambre. Dans ces 366 élections il y en a 20 où la majorité a été de moins de 300 voix, 17 où elle a été de 301 à 500 voix ; 28 où elle a été de 500 à 1,000 voix ; 51, de 1,000 à 2,000 ; 96, de 2,000 à 3,000 ; 87, de 3,000 à 5,000 voix. Dans 67 autres circonscriptions, les républicains n'avaient pas d'adversaires à combattre.

A droite, c'est-à-dire dans 167 circonscriptions, y compris celles où ont passé de prétendus constitutionnels, la majorité n'a été de moins de 1,000 voix que pour 38 élections. C'est là le seul avantage relatif dont les membres de la droite aient à se prévaloir. Pour les élections à majorités de 2,000, 3,000, 5,000 voix, les nombres sont de plus de moitié favorables aux républicains, et ni les monarchistes, ni les bonapartistes n'ont recueilli de

majorités supérieures à 8.000 voix. Enfin, dans 46 circonscriptions, il n'y avait pas de candidatures républicaines.

Les 363 représentent, de compte fait, une population de 26,225,000 habitants ; les 158 n'en représentent qu'une de 10,577,000. Sous cette forme, la majorité est plus saisissante que sous toute autre. Il n'y a pas un seul département où, en 1876, n'ait réussi au moins un candidat républicain, et il n'y en a que six où un seul candidat républicain ait passé. Dans trente départements, au contraire, en y comprenant l'Algérie et les colonies, toute la députation est uniformément républicaine. La majorité, pour en finir, n'a été anti-républicaine que dans vingt-sept départements.

26 millions de Français d'un côté, 10 de l'autre ! on avouera qu'il faut plus que de l'habileté et même de la hardiesse pour changer les situations. L'Opposition libérale n'était pas mieux assise en 1830. Elle était même moins libre d'agir, car alors le succès conduisait à une révolution et à un changement de dynastie, — résultat toujours redoutable, quand la France n'a plus, par bonheur, qu'à conserver pacifiquement les institutions à l'abri desquelles elle veut consolider son union malgré les partis, et refaire sûrement sa grandeur.

CORRESPONDANCE

Versailles, 18 septembre.

La nouvelle que le Conseil des ministres devait se réunir hier soir, s'est trouvée inexacte, par suite de l'impossibilité où s'est vu M. le duc Decazes d'être de retour à temps. Ce n'est donc que ce matin que le Conseil s'est réuni et que le Manifeste du Maréchal-Président a été examiné, mais cet examen a été long et le Conseil a dû y consacrer deux séances : l'une qui a duré de 8 heures 1/2 à 11 heures du matin, la seconde qui a commencé à 1 heure. Il est vrai que le Conseil, après la lecture du Manifeste, s'est occupé des mesures à prendre et des instructions à donner aux préfets relativement à l'ouverture de la période électorale.

Un journal prétend que le Manifeste du maréchal de Mac-Mahon a été tiré à 12 millions d'exemplaires et qu'on s'occupe actuellement de le faire plier et mettre sous bande. 600 femmes seraient employées à ce travail.

On croit que, de leur côté, les journaux de l'opposition ne tarderont pas à publier le Manifeste préparé par M. Thiers, en vue des élections.

Il paraît que ce sera M. John Lemoine qui se présentera aux électeurs de M. Thiers dans le 9^e arrondissement de Paris.

Les Monténégrins ont détruit hier, le fort de Bilek. On ne connaît pas encore le sort de la garnison.

Le *Daily-News*, de Londres, émet l'avis que les Russes doivent renoncer à la campagne ou bien doubler leur effectif.

Une dépêche de Therapia, adressée au même journal, attribue au manque de munitions l'évacuation par les Russes du fort de Saint-Nicolas (dans le défilé de Chipiska).

On ne croit toujours pas que la garde impériale Russe puisse arriver à Simnitsa, avant les premiers jours d'octobre.

On annonce de Vienne, que le général Toleben a reçu l'ordre de préparer des plans pour fortifier des camps d'hiver qui seraient établis à Matchin, à Hirsova, à Sisteva et à Nicopolis. Dans cette dernière ville, les Russes établiraient une forte tête de pont.

L'alliance des trois Empereurs.

On écrit le 6, de Vienne, à la *Volkezeitung* de Berlin :

« On trouve ici que l'alliance des trois em-

peurs est très incommode, et détroit toute liberté d'action. Un diplomate s'exprimait, dernièrement de la manière suivante : Dans les hautes régions on commence à comprendre que l'alliance des trois empereurs n'est qu'un contrat d'assurances conclu entre l'Allemagne et la Russie, en vue de tenir continuellement l'Autriche en échec. L'Allemagne a promis à la Russie que l'Autriche ne bougerait pas pendant la guerre d'Orient, et la Russie a promis la même chose à l'Allemagne, pour le cas où une nouvelle guerre franco-allemande aurait lieu. On espérait à Vienne, attirer de plus en plus l'Allemagne à soi, mais comme on n'a pas accepté les propositions de l'Allemagne, on n'est parvenu à rien, et la mort de M. Thiers va rendre encore plus solide l'alliance russo-allemande. »

(Correspondance Havas.)

INFORMATIONS

M. Jules Grévy a adressé la lettre suivante à la France :

Moret-sous-Saurey (Jura), 16 sept.

« Mon cher Monsieur de Girardin,

« Quoique je n'aie pas l'habitude de m'occuper des sottises qu'on m'attribue, je ne puis laisser passer sans la démentir l'étrange dépêche que m'a fait connaître votre numéro du 16. Permettez-moi, je vous prie, de déclarer dans votre journal que l'attitude et le langage que me prête cette dépêche sont une calomnie.

« Agréer, je vous prie, l'assurance de ma haute considération.

JULES GREVY. »

Il semble à la République française que si M. Grévy a cru devoir se montrer aussi soucieux de sa personnalité politique qu'il vient de le faire, c'est qu'il comprend l'intérêt majeur qu'il y a pour la République à ce qu'il se tienne en dehors et au-dessus des polémiques outragées et sottiseries, afin d'être en mesure de répondre à l'appel qui pourra lui être adressé et d'occuper les postes élevés où la dignité personnelle est la première et la meilleure des sauvegardes, et où d'ailleurs les injures de la basse presse ne sauraient atteindre un honnête homme. »

L'Événement, le Rappel et les autres journaux républicains du matin, relèvent la lettre de M. Grévy à la France et espèrent que cette lettre coupera court aux faux bruits répandus sur le compte de l'ancien président de la Chambre des députés.

Le Constitutionnel, journal bonapartiste, reproduit la lettre de M. Jules Grévy à la France et ajoute :

« La note de M. Grévy est dure ; le mot de sottises y est écrit en toutes lettres. Mais à qui la faute ? »

« On s'explique fort bien que la patience ait manqué à cet homme, si calme et si admirablement maître de lui-même, et qu'il ait eu le besoin irrésistible de dire à certaines gens de ne pas s'occuper de lui, quand il ne s'occupait point d'eux. Comme on en abuse, en ces quelques jours, de cet infortuné M. Grévy ! On l'a servi au public assaisonné de toutes les façons : assaisonné en chef des gauches, assaisonné en républicain pénitent et converti à des réactions chimériques. »

« Rien n'était vrai dans ces fantaisies diverses. On n'a rien offert à M. Grévy ; M. Grévy n'a rien sollicité ni attendu de personne ; M. Grévy n'a rien promis à personne. Et maintenant, si nous étions le gouvernement — hypothèse que nous avons plus d'une fois et toujours vainement faite — nous expédierions une lettre de bonne encre au fonctionnaire léger qui est la cause de tout ce tapage fâcheux. »

M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères a affirmé très-fort au comité viticole de Libourne la politique pacifique du gouvernement. Quant à la politique intérieure, il a parlé de maintenir la France « dans les voies d'une sage liberté » et il a fait un appel à la concorde.

On lit dans la Gazette d'Augsbourg :

« Le gouvernement de l'Empire Allemand ne s'en tiendra pas aux représentations qu'il a déjà faites au gouvernement Turc au sujet des atrocités commises dans la guerre, la Turquie ne s'étant pas assez efforcée de remplir les prescriptions de la convention de Genève.

« On se prépare à donner à la Porte des avertissements plus énergiques. »

Il est intéressant de remarquer que cette note officieuse, quelque peu menaçante, paraît au moment où la situation militaire des Russes est singulièrement critique.

Suivant le même journal, c'est à M. de Bismarck qu'il serait réservé de fixer la date à laquelle ces nouveaux avertissements devraient être donnés à la Porte.

Samedi, une intéressante réunion privée avait lieu à l'Isle-Adam, arrondissement de Pontoise, au profit de la candidature de M. Dehaynin. M. Dehaynin est le concurrent de M. Senard, que M. Thiers, à Stors, présentait naguère aux électeurs de la circonscription. Qu'est-ce, politiquement, que M. Dehaynin ? Personne n'a pu le savoir. Vainement les questions les plus précises lui ont-elles été posées ; il a toujours refusé d'y répondre. Le Maréchal et la Constitution ! il n'y a pas eu moyen de le faire sortir de là. — Je suis pour la Constitution, a-t-il affirmé ; du moins, tant qu'elle sera en vigueur, je la respecterai. — Nous le croyons sans peine ; il faudra bien la respecter tant qu'elle aura les gendarmes pour elle. — Mais on demandait à M. Dehaynin s'il aimait assez la Constitution pour la soutenir de bon gré et pour la maintenir après 1880. — Je suis, a-t-il dit, pour la Constitution sans en excepter un seul mot. — Après quoi il a expliqué qu'en 1880 il demanderait l'appel au peuple. Eh bien ! M. Dehaynin trompe ses électeurs, à moins qu'il ne se trompe lui-même : s'il est partisan de l'appel au peuple, il n'est pas, jusqu'au dernier mot, celui de la Constitution. La Constitution a prévu le cas où elle serait révisée, mais elle a réglé la manière dont la révision aurait lieu, non point par l'intervention d'un plébiscite, mais par la réunion des deux Chambres en Congrès. M. Dehaynin ne connaît donc pas la Constitution dont il parle, et il la viole sans le savoir ; mais peut-être connaît-il mieux les mystères de la politique du Maréchal ? Quelques électeurs l'ont vivement pressé de dire s'il était républicain. — Je suis conservateur, a-t-il déclaré. — Soit ! nous aussi ; mais êtes-vous conservateur et républicain, ou conservateur et monarchiste ? — Demandez au Maréchal, a répondu M. Dehaynin. — Nous n'inventons pas : on n'invente pas de semblables choses. Voilà le parfait modèle du candidat mannequin.

(Journal des Débats.)

On lit dans l'Union :

On annonce la présence à Paris, de plusieurs préfets, et notamment celle de M. Aylies, préfet de Lot-et-Garonne.

Nous serions curieux de savoir quelles raisons ce jeune fonctionnaire aura pu donner au gouvernement pour justifier les maladroites et les fautes qu'une trop grande partialité pour le bonapartisme lui a fait commettre.

S'il n'y avait que M. Aylies et les ministres qui eussent à en souffrir, cela nous serait parfaitement indifférent, mais les conséquences en seront funestes aux intérêts de la conservation sociale, pour lesquels le 16 mai a été fait, et que M. Aylies avait mission de servir dans le département de Lot-et-Garonne.

Avec le concours de nos amis, qu'il n'a recherché ni voulu, M. Aylies pouvait largement compter sur trois succès dans les quatre collèges du département ; sans leur appui, il faut qu'il se résigne à subir trois échecs certains.

Ce ne sont point nos amis qui ont préparé cette situation désastreuse. La responsabilité tout entière pèsera sur M. le préfet et sur le ministère, trop confiant dans les agissements d'un préfet aussi partial qu'inexpérimenté.

La correspondance Saint-Chéron ne cesse de se faire l'écho de récriminations analogues. Nous y lisons aujourd'hui :

Nos amis continuent à se plaindre vivement de certains choix faits par le gouvernement entre les candidatures en présence, choix qui non seulement s'affirment à leur préjudice et au détriment des idées qu'ils représentent, mais qui constituent encore l'oubli flagrant des engagements réciproques et de sacrifices loyalement consentis.

M^{me} Thiers et M^{lle} Dosne sont sorties samedi, pour la première fois, et leur première visite a été pour M. Jules Simon.

En apprenant la mort de M^{me} la comtesse Arthur de Bouillé, décédée à Nantes, le 17 juillet dernier, M. le comte de Chambord a adressé la lettre suivante à M^{me} la comtesse Fernand de Bouillé :

Froschdorff, 23 juillet.

La fille de Bonchamps n'est plus, madame la comtesse, et du lit de mort de l'admirable femme, votre belle-mère, dont un siècle presque entier a connu la force d'âme, les épreuves et les vertus, votre première pensée s'est tournée vers moi. Je vous remercie d'avoir tenu à ce que je fusse instruit avant tous les autres du nouveau sacrifice que Dieu vous demandait. Fille de Bonchamps, mère de Ferdinand de Bouillé, c'est-à-dire fille, mère et aïeule de héros chrétiens : quelle destinée et quels souvenirs !

De Saint-Florent aux plaines de Loigny, où trouver d'élan plus spontané, de foi plus ardente, de patriotisme plus désintéressé que ces Vendéens tombés avant l'âge sur le champ de bataille, pour la religion et la patrie ? Le Ciel a voulu que la noble femme survécût à leur gloire. Elle devait passer par toutes les angoisses et toutes les douleurs ; elle avait vu la vie de son mari sérieusement menacée pour s'être souvent, lui aussi, du nom qu'il portait, et, plus tard, son cher petit-fils, son cher Edouard de Cazenove, revenant seul du combat, avec les glorieuses traces de son courage et de son dévouement. Je comprends l'émotion de la ville de Nantes, en apprenant la mort de sa vieille Vendéenne, qu'elle honorait tant, et croyez bien qu'il m'est doux de m'y associer en apportant sur sa tombe l'hommage de mon admiration et de ma reconnaissance.

Ma femme se joint à moi pour vous donner, ainsi qu'à votre fille, votre belle-fille et vos petits-enfants, l'assurance de notre plus vive sympathie.

HENRI.

O R I E N T

Décidément, grand échec des Russes devant Plewna.

Voici les détails des derniers événements : Osman a montré, depuis les batailles qui lui ont valu la possession de Plewna, les qualités d'un habile ingénieur et une vigueur de caractère peu communes. Il a fortifié les abords de Plewna avec un art extrême, et l'on dit qu'il oppose maintenant aux Russes trois lignes continues et parallèles, et quatorze redoutes. Si l'on songe que ces travaux ont été improvisés en trois semaines, en face de l'ennemi, il faut avouer qu'aucune armée européenne n'aurait fait mieux que l'armée turque, et aucun général mieux qu'Osman Pacha. La situation des Turcs à Plewna ne peut guère se comparer qu'à celle des Russes à Sébastopol. Après deux ou trois batailles, la guerre est devenue, du moins sur ce point, une guerre de positions, et les Russes, après les sanglants assauts que nous allons rappeler, sont réduits à faire un siège régulier. Osman-Pacha dispose à peu près de 60,000 hommes, les Russes de 80,000. Ce n'est pas avec une supériorité numérique de 20,000 hommes que les Russes pouvaient espérer sérieusement de venir à bout, par surprise ou par violence, de la ténacité du soldat turc, encouragé par un général résolu, et aidé par la disposition du terrain.

Ils l'ont essayé pourtant. Le 7 septembre, ils ont commencé le bombardement de Plewna et l'ont continué pendant quatre jours. L'action de plus de cent canons a été concentrée sur la redoute de Grivitza, placée à une lieue à l'est de Plewna. Le 11 a été fixé pour le jour d'un assaut général. C'était l'anniversaire du couronnement de l'empereur Alexandre. Une estrade avait été élevée sur une hauteur d'où le czar pouvait suivre les mouvements de la bataille. Le Times rappelle à ce sujet que Xerxès s'était fait aussi construire une estrade d'où il a vu le désastre de son armée. Ce souvenir est un peu forcé ; les Russes n'ont pas éprouvé un désastre le 11 septembre, mais seulement un échec. Encore ont-ils remporté quelques avantages à la fin de la journée.

Leur armée était rangée en demi-cercle autour de Plewna : les Roumains à droite, le général Zotow au centre, le général Skobélef à l'extrême gauche. La droite et le centre avaient

pour objectif la place de Grivitza ; la gauche, les redoutes du Sud, redoutes d'une importance essentielle parce qu'elles commandent la route de Sophia, c'est-à-dire la ligne de retraite des Turcs. On connaît la suite. Jusqu'à cinq heures du soir, les assauts des Roumains et des Russes ont été repoussés par les Turcs. La bataille paraissait terminée. Le czar est rentré au quartier général. Le lendemain matin seulement, il a appris que la veille, à sept heures du soir, au moment où le jour tombait, deux brigades fraîches avaient enlevé Grivitza par surprise, et que Skobélef avait pris deux redoutes au sud. Par malheur, lorsque les Russes ont été maîtres de Grivitza, ils se sont aperçus que la position qui avait joué un si grand rôle dans les batailles de la fin de juillet avait, depuis, singulièrement perdu de son importance. Grivitza est balayé par un feu très vif parti des autres redoutes turques, dont l'une n'est éloignée que de 240 mètres. La position, disent les dépêches, est presque intenable pour les Russes. Restaient les deux redoutes du Sud, dont la conservation était, pour les Russes, d'un prix infini. Osman a compris le danger. Dès le matin du 12 septembre, il a attaqué les redoutes avec un acharnement inouï, et, au bout de la sixième attaque, il les a reprises, après avoir infligé à l'ennemi des pertes épouvantables. Le général Skobélef a laissé sur place la moitié de son effectif. Comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, des récriminations amères ont été échangées entre les généraux malheureux, et Skobélef rejette la responsabilité de l'événement sur l'inaction du sous-chef d'état-major Levitzki, auquel il a demandé vainement des renforts, et qui ne s'est décidé à lui envoyer un régiment qu'après la perte des redoutes. Quoi qu'il en soit, les Russes se trouvent avoir perdu, le 12 septembre, le bénéfice de la journée du 11. Leur armée est épuisée ; toutes les réserves ont successivement donné ; pas une seule n'est intacte. Enfin, les Russes, qui avaient, le 11, avoir perdu 8,000 hommes, et les Roumains 1,500, évaluent à 12,000 le nombre des hommes mis hors de combat après le 12. En tenant compte des pertes faites à la fin de juillet. C'est 22,000 hommes au moins qui ont succombé autour de cette place de Plewna, qui semble être marquée pour les Russes, du sceau de la fatalité.

Que faire maintenant ? Continuer comme on a commencé ? Prendre d'assaut l'une après l'autre les redoutes et les lignes fortifiées des Turcs ? On y perdrait deux ou trois fois plus de monde, et le résultat serait incertain. Il faut donc que les Russes fassent un siège méthodique et usent de toutes les ressources du génie militaire. C'est à cela qu'ils semblent s'être résignés. Le correspondant de la Presse de Vienne, bien placé pour être exactement informé, puisqu'il a ses entrées au quartier général russe et qu'il écrit de Verbitza où est le quartier général roumain, adresse à son journal la communication suivante, le 14 septembre, trois jours après l'assaut : — L'action, près de Plewna, est arrêtée. Les Russes se contentent de garder les positions occupées ; ils s'y tiennent en mesure de repousser les attaques d'Osman, et attendent des renforts qui ne peuvent arriver, dans les proportions désirées, qu'au bout de quinze jours. — Quinze jours, c'est bien long ! A défaut de Souleiman-Pacha et de Mehemed-Ali, l'hiver est proche, et l'hiver n'est pas le moins redoutable adversaire de la Russie. Tout fait craindre que la campagne ne soit définitivement compromise ; tout fait désirer qu'on n'en commence pas une nouvelle.

CHRONIQUE LOCALE

M. le docteur Rey nous fait l'honneur de nous adresser une lettre en réponse au travail de M. Pagès Dupont, sur le Phylloxera dans le Lot. L'opinion de M. le docteur Rey relativement à l'introduction des vignes américaines chez nous est absolument opposée à celle de M. Pagès Dupont. Il confirme les vœux et les conseils qu'il a déjà donnés, en 1876, à la Société agricole et industrielle du Lot, dans un rapport bien connu des viticulteurs de notre région, et qui a été publié dans le recueil de la Société et dans plusieurs journaux.

Persuadés, comme l'ancien député du Lot, que l'introduction du plant américain au milieu de nos vignobles nous condamnerait irrévocablement et fatalement à toutes les atteintes du phylloxera; et d'un autre côté, espérant que la présence du puceron destructeur signalée sur divers points, ne prouve pas encore que notre viticulture soit menacée d'une ruine certaine, nous pensons que la prudence conseille d'examiner avec calme la situation et d'attendre, au lieu d'adopter précipitamment le remède (presque aussi grave que le mal) de la substitution des vignes américaines aux vignes françaises. Nous nous empresserons néanmoins de mettre la lettre de M. le docteur Rey sous les yeux de nos lecteurs, quelque longue qu'elle soit, dès que les préoccupations de la prochaine lutte électorale nous laisseront, dans les colonnes du *Journal du Lot*, l'espace suffisant pour traiter cette question.

Il importe que la lumière se fasse et que tous les systèmes soient débattus quand il s'agit de la fortune et de la vie même d'une grande partie de notre département. Nous sommes bien résolus, en ce qui nous concerne, à ne rien négliger pour que nos lecteurs soient tenus au courant de tous les incidents nouveaux relatifs à la marche et au traitement du phylloxera. Que les viticulteurs nous adressent leurs observations; ils peuvent être sûrs qu'elles seront bien accueillies, dès que l'émotion politique des premières semaines qui vont s'écouler aura fait place aux paisibles études et aux investigations scientifiques.

Par décision du 6 juillet 1877, les sous-lieutenants de réserve dont les noms suivent ont été désignés, pour passer avec leur grade, aux régiments territoriaux d'infanterie ci-après désignés, savoir :

Infanterie

- 129^e régiment (Agen), M. Labatut, sous-lieutenant de réserve au 9^e régiment.
- 131^e régiment (Cahors), M. Moulin, sous-lieutenant de réserve au 7^e régiment.
- M. Capmas, sous-lieutenant de réserve au 7^e régiment.

M. Cienat, procureur de la République à Lectoure, ancien substitut à Cahors, vient d'être nommé procureur de la République à Coufolens.

Le ministre de la guerre a décidé, le 8 septembre courant, qu'à l'avenir les officiers et adjoints du génie en sous-ordre, employés à l'intérieur, ne seront plus changés de résidence que par ordre ministériel.

Le *Soir* annonce que deux Journaux de la Gironde vont être poursuivis sous le délit de fausses nouvelles, pour avoir publié un compte-rendu mensonger de la réception du maréchal à Bordeaux.

NOUVEAU REMÈDE CONTRE LE PHILOXERA ET LE DORYPHORA.

Le *Journal d'Agriculture* de Vienne et le *Journal illustré* de Leipzig publient les extraits suivants d'un rapport de M. le docteur Küchenmeister, conseiller de santé à Dresde, sur le choix des moyens à employer contre le doriphora et phylloxera. M. Küchenmeister attire l'attention sur une série de moyens de destruction qui ont pour but d'entourer les insectes, les larves et les nymphes d'une atmosphère morbifique, qui les fasse périr. Ses nombreuses expériences ont abouti à ce résultat que ces parasites, qui possèdent des organes respiratoires, périssent rapidement et sans exception, si on les entoure d'une atmosphère saturée d'huile et d'évaporations éthérées; ce-moyen agit aussi bien sur l'insecte nouvellement éclos que sur des insectes plus âgés et même sur les larves et les nymphes, qui, bien que n'ayant pas encore de respiration propre ne se développeraient cependant pas sans certains organes par lesquels se fait une sorte de respiration. D'après M. Küchenmeister, les moyens les plus efficaces pour détruire les insectes respirant par des trachées sont l'huile de romarin, de menthe crépue, de lavande, d'anis, auxquelles on ajoute surtout comme dissolvant de la benzine, qui est un carbone hydrogène, particulièrement nuisible aux insectes. Ces substances n'exercent aucune influence pernicieuse sur les végétaux et en particulier sur les vignes; le prix de revient en est très minime, d'autant plus qu'on les emploie non épurées. Il faudrait donc, pour faire disparaître ces fléaux de l'agriculture, retourner les terrains infestés par des insectes, répandre les substances ci-dessus indiquées et les recouvrir de nouveau de terre, en les arrosant d'eau. Pour mille parties de terre, M. Küchenmeister a proposé une partie de benzine impure, à laquelle on ajoute 0.01 à 0.1 d'huiles éthérées non épurées. Ce moyen de destruction peut également être employé par les arboriculteurs et sylviculteurs contre les insectes qui nichent entre les racines des arbres, etc.

Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN VINICOLE

Paris, 18 septembre.

Vins. — La température de la semaine dernière a été très-favorable à la vigne, la chaleur est revenue comme aux plus beaux jours d'août. Le raisin mûrit bien, il y a encore beaucoup d'irrégularité, mais si le beau temps continue et si la chaleur se soutient la maturité sera plus régulière. On peut donc espérer une bonne qualité.

La situation commerciale des vins dans les vignobles voisins n'a pas changé de physionomie, c'est toujours le même calme et la même tendance à une très-grande fermeté de prix.

Cet entrain vers la hausse dans la plupart de nos grands centres de production est dû à une perspective de transactions importantes dans un avenir prochain. Les vendanges vont commencer ces jours-ci dans le Lot-et-Garonne, elles seraient générales pour les vignobles limitrophes de la Gironde dans la dernière huitaine de septembre.

Dans les départements méridionaux, il n'est plus question d'affaires en vins vieux; on s'occupe de recueillir la récolte et les affaires à livrer en vins nouveaux sont encore très-limitées. Dans l'Hérault, les prix varient de 17 à 19 pour les petits vins de plaine et de 20 à 22 pour les petits vins de Soubergue. A Bercy, les affaires ont repris un peu d'activité cette semaine. Le commerce de détail a fait passablement d'achats pour ses besoins courants et les cours ont présenté la même fermeté que la semaine précédente. Les bonnes qualités 1876 deviennent de plus en plus rares et les sortes ordinaires sont peu abondantes. C'est ce qui explique le maintien des prix malgré le peu de temps qui nous sépare de la nouvelle récolte.

Marché aux Bestiaux de La Villette.
Paris, 18 septembre 1877.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	2.653	1.995	1.45 à 1.50
Vaches.	725	579	1.32 à 1.80
Taureaux.	113	87	1.35 à 1.50
Veaux.	904	883	1.60 à 2.10
Moutons.	20.888	18.798	1.40 à 2.90
Porcs.	831	779	1.38 à 1.50

DERNIÈRES NOUVELLES

(Service spécial du Journal).

Versailles, 19 septembre, soir.

Le *Journal officiel* publie ce matin, comme cela était annoncé, le manifeste du maréchal de Mac-Mahon au peuple français, mais il ne publie pas le décret de convocation des électeurs. Ce document ne paraîtra que samedi.

Le Manifeste du Maréchal, dont le télégraphe vous aura sans nul doute donné connaissance, a été affiché dès le matin dans toutes les rues de Paris. Vous aurez probablement noté la fermeté de ton et la netteté qui ont présidé à sa rédaction. Nous savons maintenant, à n'en pas douter, ce que fera le Maréchal si les élections ne sont pas favorables à sa politique.

« Je ne saurais obéir, dit-il, aux sommations de la démagogie. Je ne saurais ni devenir l'instrument du radicalisme, ni abandonner le poste où la Constitution m'a placé. »

(En d'autres termes: Je ne me démettrai ni ne me soumettrai.)

« Je resterai, ajoute-t-il, pour défendre,

avec l'appui du Sénat, les intérêts conservateurs et pour protéger énergiquement les fonctionnaires fidèles qui, dans un moment difficile, ne se sont pas laissés intimider par de vaines menaces. »

Cette dernière phrase est très-remarquable. M. Paul de Cassagnac, dans le *Pays*, s'empresse de déclarer qu'il loue et approuve sans réserve ce noble et fier langage.

Le *Journal officiel* publie aujourd'hui 58 nominations de juges de paix et 53 nominations de suppléants.

M. Gambetta et le gérant du journal la *République française*, ont reçu hier une assignation, pour samedi prochain 22 septembre, devant la 10^e chambre correctionnelle, afin de voir statuer sur leur opposition au jugement du 11.

Un télégramme officiel de Constantinople reconnaît qu'après neuf heures d'un combat acharné, les russes ont repoussé l'assaut donné par les turcs à la position fortifiée de Saint Nicolas, dans le défilé de Chipka.

On annonce d'Espagne que la reine Isabelle a donné son consentement au mariage du roi Alphonse, son fils, avec sa cousine Mercédès, fille du duc de Montpensier.

Bourse de Paris

Cours du 20 Septembre.

- Rente 3 p. %..... 69.90
- 4 1/2 p. %..... 100.00
- 5 p. %..... 105.60

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 19 sept.	CLOTURE précédent
Banque de France.....	3.110 »	3.115 »
Crédit foncier.....	705 »	712 50
Orléans-Actions.....	1.070 »	1.070 »
Orléans-Obligations.....	328 75	328 »
Suez.....	705 »	707 50
Italien 5 %.....	71 45	71 70

M. FERRARI

Médecin-Dentiste

DU LYCÉE, GRAND SÉMINAIRE, COLLÈGE, ET COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE DE CAHORS ET DE LA DORDOGNE

A l'honneur de donner avis à sa Clientèle qu'ayant établi une succursale à Périgueux, rue St-Martin, n° 8, on pourra le consulter lui-même, dans son cabinet, à Cahors, rue Fénelon, du 15 au 1^{er} de chaque mois.

M^{me} FERRARI, Dentiste, fera toutes les opérations les plus minutieuses de la bouche en dehors des jours indiqués ci-dessus. Nous croyons être assez connus pour nous dispenser de tout autre réclame.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.
20 septembre 1877. (50)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACONE.

Première partie.

XII

UNE SINGULIÈRE PROPOSITION

— Où voulez-vous en venir ?
— Je vous le dirai dans un instant, cher docteur; mais en attendant, laissez-moi revenir sur mes pas, et vous faire part de la découverte que j'ai faite quand, au lendemain du jour où vous m'avez rendu ma fille, j'ai voulu m'informer de votre passé, de tout ce qui pouvait enfin ou vous toucher ou vous intéresser.
— De quelle découverte voulez-vous donc parler ? dit Franck.
— M. de Compans tendit la main au jeune docteur :
— Nous voici arrivés, cher ami, à l'endroit critique de l'entretien, dit-il avec franchise; mais je puis l'aborder sans fausse route, car c'était certainement

à moi à faire une démarche que, de vous-même, vous n'eussiez, sans doute, jamais faite... Eh bien ? m'a-t-on trompé m'a-t-on dit vrai ? J'ai appris dernièrement qu'avant d'avoir sauvé Sylvia, le jeune docteur Franck avait souvent rencontré Mlle de Compans, et plusieurs personnes ont été jusqu'à affirmer qu'il l'aimait sans espoir de la posséder jamais...
— Franck tressaillit à ces paroles, et il se leva de son siège... M. de Compans le retint d'un geste plein de honte.
— Est-ce vrai dit-il doucement.
— Mais... balbutia Franck interdit.
— Ce n'est point un père irrité qui vous parle, mon cher docteur; et vous pouvez répondre sans craindre de me blesser... Donc, vous aimiez ma fille...
— C'est vrai !
— Et votre rêve d'alors, sans doute, eût été d'en faire votre femme.
— Mlle de Compans était riche, répondit Franck, et j'avais toujours repoussé un pareil rêve comme une folie...
— M. de Compans remua la tête, comme s'il eût voulu protester...
— Eh bien ! dit-il avec une certaine vivacité, cette folie-là, il ne dépend plus que de vous de la faire.
— Que dites-vous ? s'écria Franck.
— Répondez...
— La proposition est si étrange...
— Qu'elle vous trouble.
— Je ne m'en cache pas... Et puis...

— Quoi donc ?...
— Mlle de Compans est promise à un homme qui paraît mériter toutes vos sympathies, à l'heure qu'il est, elle ne s'appartient pour ainsi dire plus, et M. Octave Gaudin...
Le banquier fit un signe de tête qui voulait dire qu'il avait prévu l'objection, et qu'il était prêt à y répondre.
— Je ne suis point arrivé à l'âge où me voilà, mon cher docteur, répondit-il, sans avoir acquis l'expérience des hommes en même temps que celle des affaires... En agréant la recherche de M. Octave Gaudin, j'ai cru, jusqu'à ce jour, faire le bonheur de ma fille... Depuis, j'ai eu tout lieu de penser que je m'étais trompé... Mlle de Compans apportera à son fiancé cinq cent mille francs de dot; elle est fille unique; elle aura dans quelques jours une fortune de plus de trois millions; et M. Octave Gaudin, qui ne possède qu'une aisance relative, avait été attiré surtout par l'appât de cette séduisante espérance... Le jour où il faudra renoncer à la main de Sylvia c'est moins la jeune fille que la dot qu'il regrettera.
— Mais Mlle de Compans ? objecta Franck.
— Ma fille a déjà compris que ses sympathies s'étaient égarées, et elle me semble tout à fait guérie depuis la dernière escapade de son fiancé.
— Franck regarda M. de Compans avec

étonnement.
— Une escapade ?... dit-il vaguement.
— Cela devait arriver tôt ou tard... répondit le banquier en haussant les épaules, et ce n'est pas la dernière que l'on aura à lui reprocher.
— Figurez-vous, cher docteur, que le jeune évaporé, qui a cependant ses grandes et ses petites entrées dans presque tous les cercles galants du quartier Breda, s'est pris d'amour au dernier bal de l'Opéra pour une nouvelle aventurière que l'étranger a envoyé récemment à la capitale...
— Vraiment, dit Franck en tressaillant.
Et son regard troublé chercha à lire dans la pensée de son interlocuteur.
Ce dernier ne prit pas garde à l'émotion du docteur; il lâcha négligemment une bouffée de fumée qui monta en spirales bleues vers le plafond, et reprit presque aussitôt la conversation.
— Une fort jolie femme, poursuivit-il, qui répond au nom de Fernande, et qui est la plus habile coquine que Paris ait encore vue...
— Qui vous a dit ?... dit Franck qui, malgré lui, sentit la rougeur lui monter au front.
Le banquier sourit.
— Ah ! vous voyez que mes renseignements sont excellents, mon cher docteur,

continua-t-il; et vraiment, si ce n'avait été qu'un caprice ordinaire de la part de notre coulisier, si l'objet de cette fantaisie ne sortait pas de la catégorie des femmes que l'on rencontre à Mabilbe ou au Ranelagh, j'aurais peut-être montré plus d'indulgence pour mon gendre; mais ici la question devient plus grave, et cette Fernande a des relations qui pourraient bien la mener plus loin qu'elle ne le pense.
— Franck avait toutes les peines du monde à se contenir... La jeune femme dont lui parlait M. de Compans lui avait témoigné tant d'intérêt, il l'avait trouvée si touchante et si belle dans sa douleur, qu'il lui était pénible d'en entendre dire tant de mal sans pouvoir la défendre.
Sa générosité native se révolta à la fin à ce rôle passif auquel il était réduit et il ne put s'empêcher de protester.
— Il faut, en effet, répondit-il, que vous ayez appris des choses bien graves, pour que vous vous montriez si sévère... Je connais un peu la femme dont vous me parlez, monsieur, et jusqu'à ce jour je vous avouerai qu'elle m'a semblé digne d'intérêt.
Le banquier fit un haut-le-corps qui simulait l'étonnement.
— Et vous aussi, mon ami, dit-il d'une voix éfarée ?
(A suivre).

Reproduction interdite.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro : Informations financières.

2 fr. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes des Chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Cours des valeurs. 2 AN pons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs. Un numéro spécimen est envoyé gratuitement. Paris. - 43, rue Vivienne 43.- Paris. Envoyer mandat ou timbres postes.

Crédit Foncier de France.

Les tirages de lots que le Crédit Foncier annonce pour le 22 Septembre concernent seulement les Obligations de ses anciens emprunts. Les Obligations nouvelles de 400 fr. 3 % mises en souscription le 24 Juillet et sur lesquelles il n'y a que 60 fr. actuellement versés et 25 fr. à verser le 25 Avril prochain auront le 5 Octobre leur tirage spécial comprenant : 1 lot de 100,000 fr., 1 lot de 50,000 fr., 2 lots de 10,000 fr., et 30 lots de 1,000 fr.

Les souscripteurs sont prévenus que pour concourir au Tirage du 5 Octobre, ils doivent avoir fait le retrait de leurs titres à la caisse

où ils ont fait leur souscription.

LA REVUE DE FRANCE

Sommaire du 15 septembre 1877.

Joseph Barrande. — L'Asie centrale russe, son passé, son présent (suite). — L. Léouzon-le-Duc. — De l'Organisme social en Russie (suite). Le Clergé. — Entretiens rétrospectifs sur les choses d'Allemagne. VI. L'insurrection polonaise en 1863. — L. Derôme. — Quelques mots sur M. Thiers et sa carrière politique. — G. de la Lardelle. — Le dernier vaisseau à voiles de l'Etat. Histoire des trois-pons l'Océan (suite). — A. L. — L'Européen sous les tropiques, étude biologique (fin). — Jules de Castyne. — Une collection rare. La presse Rouge de 1848. — H. Bout. — Les explorations scientifiques du Cambodge. — Du-

ranty — Artémise Tirpenne (Nouvelle). — Chronique. — L'Institut, par Ferdinand Delaunay. — Notes d'un ingénieur, par P. Maigne. — Finances, par G. C. — Notices bibliographiques. — Chronique politique, par Louis Teste. Bureaux de la Revue de France, Paris, 16, rue des Saints-Pères, 16.

AVIS

Le Sieur GIMBERT, Antoine, à l'honneur de prévenir le Public, qu'il vient d'acquiescer la Boulangerie située rue du Lycée, maison Guiraudies.

Les Clients peuvent être assurés qu'ils seront servis en toute confiance.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layout.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyable de bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux couturières, modistes, lingères, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION. DEUXIÈME ÉDITION. Comprenant par livraison mensuelle : Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle. Comprenant : Outre les éléments de la première édition, un patron découpé en grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.

UN AN 6 FRANCS

UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

Voitures de louage et à volonté

JEAN GRELET

Successeur de M^{me} veuve ANDRAL

RUE ST-JAMES, MAISON BARANCY, A CAHORS.

A l'honneur de prévenir le Public, que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront chez lui, un matériel tant en Voitures qu'en Chevaux qui ne laissera rien à désirer sous le rapport de la tenue et du confortable, sans en excepter la plus grande régularité dans les services commandés.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le Journal du Dimanche tient le premier rang parmi les publications illustrées ! Les plus grands écrivains contemporains ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.

id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

M^{me} MONIÉ BERTRAND

CHEMISIÈRE

A Cahors, rue des Boulevards.

Confection de Chemises d'hommes — Gilets de flanelle — Jupes en tout genre — Camisoles — Pantalons — Robes de Baptême — Porte-feuilles polisse, etc.

AVIS
CONTOU

BOULANGER

A CAHORS, RUE ST-JAMES

A l'honneur d'informer le Public qu'à partir du 23 Septembre il fera des coques tous les Dimanches.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

LE MONITEUR
DES VALEURS A LOTS
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES
Propriété de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT (Société anonyme) au capital de UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS
Siège social, 46, rue Laffitte, Paris.
1 FRANC Publie immédiatement et exactement par la liste officielle des tirages de toutes les valeurs.
52 Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.
On s'abonne à Paris, 46, rue Laffitte.
Nota. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbre-poste.

LES CELEBRITES MEDICALES
recommandent l'emploi
du SAVON ROYAL de THRIDACE
de VIOLETTE
pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté
de la peau
du visage et des mains.

AULUS

EAU MINÉRALE DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE
Récompensée à l'Exposition de Lyon, 1872-73.
Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875.
Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, Gravelle, goutte, constipation. Vices du sang. — Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Giron, Chemin de fer du Midi. A Aulus : caisse de 50 bouteilles, 31 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50.
Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'Eaux.

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Eczéma, Psoriasis, Boutons, Démangeaisons, etc.
POMMADE SOUVERAINE
de CARRÉ, Pharmaciens à Bergerac et à Tours
Exiger le MARQUE DÉPOSÉE et incrustée dans LE POT.
Attestations favorables de M^{ms} les Docteurs
NOMBREUX CERTIFICATS de Guérison.
Prix du Pot : 2 f. 50 Par poste : 3 f. 50.
A Cahors, chez M. Vinel et tous phren.

A Vendre ou à Louer

MAISON DE CAMPAGNE

AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique. S'adresser : à M. Emile Guithou, à côté de la Gare ; à M. Delpérier, Médecin ; à MM^{es} Logan et Delport, notaires.

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES. EPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquiescer de M^{me} veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

SERVICE DES SUBSISTANCES

Le Public est informé que l'adjudication des fourrages à la ration pour les départements du Lot et de Lot-et-Garonne, n'ayant pu être prononcée dans la séance du 14 de ce mois, un nouveau concours est ouvert pour cette fourniture et que la séance d'adjudication est fixée au 28 du courant, à 2 heures de l'après-midi, dans l'une des salles de la mairie d'Agen.

Les personnes qui ne se sont pas présentées pour être admises au concours du 14 et qui voudraient prendre part à la nouvelle adjudication, devront adresser au Sous-Intendant militaire d'Agen, une déclaration faisant connaître leur intention de concourir.

Cette déclaration, sous peine de nullité, devra parvenir au plus tard le 23 septembre au soir. Quant aux concurrents admis à l'adjudication du 14, soit dans le département de Lot-et-Garonne, soit dans tout autre département, ils pourront être admis à concourir séance tenante s'ils se présentent le 28 du courant, porteur des pièces constatant leur admission.

Le dépôt de garantie qui doit accompagner la soumission est fixé à cinq mille francs.

Cahors, le 18 septembre 1877.

Le Sous-Intendant militaire,

Signé : BEULLARD.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

400 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 —	40 —
300 —	15 —
400 —	20 —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il est donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal l'ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alvignac

L'HOTEL CARBOIS; le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la Fontaine minérale offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui courraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.